

# l'école

# SNUipp-FSU

# émancipée

SNUipp-FSU École Émancipée 128 bd Auguste Blanqui 75013 Paris Site web : <http://www.eefsu.ras.eu.org>

## Dark Robien le côté obscur de l'École



**Vote FSU  
du 6 au 24  
novembre**

**pour une FSU  
plus fédérale,  
plus unitaire,  
plus offensive !**

Conjonctions, menaces de sanctions, mensonges...

Sur la lecture comme sur le blocage administratif, la méthode De Robien est à l'œuvre ! Caporaliste, elle vise à mettre au pas enseignants et chercheurs. Populiste, elle cherche à dresser l'opinion publique contre les enseignants, à affaiblir les personnels du service public comme leurs organisations syndicales, pour mieux faire passer en force sa politique réactionnaire et passiste, le renoncement à la réussite de tous, les milliers de suppressions de postes dans l'Éducation, l'apprentissage dès 14 ans et l'exclusion des jeunes les plus en difficulté ...

C'est la conception même du rôle social de l'école qui est en jeu. Les mouvances les plus populistes ne s'y trompent pas : déjà « SOS Éducation », s'appuyant sur les déclarations mensongères du ministre sur les pratiques pédagogiques, menace d'une campagne publique de délation des enseignants.

Délation, criminalisation des jeunes, des sans papiers... c'est aussi le leitmotiv de Sarkozy et de sa politique sécuritaire sur l'immi-

gration ou la prévention de la délinquance.

Dans le cadre de la campagne électorale il n'est pas question de laisser aux seuls candidats le soin de parler et de décider seuls de l'école, de l'avenir des services publics et des jeunes.

Les dernières mobilisations ont mis en évidence la nécessité de poursuivre le travail de conviction. Dans un contexte social difficile, la grève du 28 septembre de toute l'Éducation a constitué une première réaction.

Ne laissons pas au ministre le monopole de la bataille d'opinion. La résistance s'organise, mais reste encore trop sectorielle, voire isolée. Il faut maintenant passer à l'étape d'une vraie campagne de masse et débattre de nouvelles étapes d'actions unitaires. Celles-ci poseront avec force la question de la légitimité de De Robien. Pourra-t-on accepter encore longtemps qu'il reste ministre ?

Sur tous les fronts, la mobilisation reste le meilleur moyen de faire entendre nos exigences !

Afin de consolider une démarche de convergences existant depuis le dernier congrès de la FSU avec d'autres militants de la fédération sur des débats et dans des luttes importantes (loi Fillon, TCE, CPE...), les militants de l'EE ont constitué avec eux une liste ouverte.

Par ce vote qui va mesurer l'influence des orientations en présence dans la FSU et composer ses instances de directions nationales et départementales, vous pouvez affirmer votre volonté d'infléchir les positions futures de la fédération. Dans un contexte où les promesses électorales vont fleurir de tous bords, il faut en faire une FSU plus revendicative pour l'école, les services publics, impulsant des mobilisations unitaires, massives et déterminées, appuyées sur des AG de personnels afin de se donner les moyens de gagner contre les attaques libérales. Il faut qu'elle ait un fonctionnement plus fédéral en terme de mandats et de moyens afin de peser véritablement à l'échelle des fonctions publiques et sur le plan interprofessionnel.

**Votez et faites voter pour le texte  
et la liste « à l'initiative de l'EE » !**

# La régression scolaire ne passera pas par nous

À qui en douterait encore, le déchaînement de notre Ministre en cette rentrée montre bien que la mise en place de la loi Fillon est un véritable enjeu pour ce gouvernement. Le tournant de politique éducative est tel qu'il ne pourra pas se faire en douceur.

Avec le PPRE et son socle commun, l'apprentissage dès 14 ans, les méthodes pédagogiques dangereuses et les évaluations quasi annuelles de la GS au CM2, le libéralisme veut en finir avec une école qui travaille à la réussite de tous.

L'étranglement budgétaire ne suffit pas. Il faut aussi un nouvel « état d'esprit » : d'un côté l'institution se montre extrêmement dirigiste (tous avec la même méthode de lecture), exerçant un contrôle très serré (en imposant l'inspection pour les plus récalcitrants), prônant la pensée unique (éviction de l'enseignant chercheur Roland Goigoux). D'un autre, elle renvoie chacun à sa responsabilité individuelle. C'est le cas pour l'élève qui, sorti d'un destin collectif, se voit responsable de son parcours, de ses résultats, de ses échecs. Le PPRE est signé

par les parents de l'élève concerné : en cas d'échec, malgré le dispositif mis en place, l'élève comme ses parents n'auront plus qu'à s'en prendre à eux-mêmes !

Ce sera le cas aussi des enseignants qui seront redevables des résultats de leurs élèves dans une compétition entre établissements, exacerbée par la remise en cause de la carte scolaire.

Mais s'attaquer à un service public encore bien vivace, celui de l'éducation, nécessite de briser dans l'œuf toute tentative de lutte collective et de résistance individuelle.

Les pétitions contre la méthode syllabique (« assez de polémiques, des réponses sérieuses »), « non au renoncement », « pas de zéro de conduite pour les enfants de 3 ans », les tribunes publiques d'enseignants, de formateurs... ont montré combien la prise de conscience, la résistance devenait fortes au sein de la communauté éducative contre la démolition de l'école pour tous... Mais preuve en est, cela ne suffit pas !

Ces réformes touchent au cœur même de la classe, de la conception même de notre métier dans notre rapport aux élèves, aux



parents. Comment refuser le PPRE et son socle minimum sans être accusés de laisser tomber les enfants en difficulté ? Comment refuser solidairement de nous voir imposer des pratiques professionnelles que nous réfutons ? C'est bien aussi sur ce terrain que l'action syndicale doit maintenant se placer.

## EVS : encore plus précaires... et après ?

Après les Aides Educateurs, les assistants d'éducation et AVS, les EVS, encore plus précaires sont arrivés dans les écoles. Ils seront plusieurs milliers, suite à l'application du protocole direction d'école, pourtant été rejeté par près de 75% de la profession.

Un dispositif de plus, aussi précaire que les conditions de travail proposées : les différents contrats d'EVS verront leur terme arriver au 30 juin 2007. Rien ne laisse à penser - ni les moyens, ni la volonté politique - qu'au delà de cette date le dispositif perdurera.

Rien d'étonnant puisque l'objectif premier était de faire baisser le chômage d'ici les élections !

Reste toujours en suspend la question du fonctionnement de l'école. Restera aussi l'urgence pour des EVS recrutés pour dix mois, en temps partiel imposé, au tarif horaire du SMIG et retournant à l'ANPE, sans reconnaissance, sans formation.

Il nous faut, ensemble, titulaires et précaires :

- Réaffirmer le besoin de personnels supplémentaires dans les écoles. Des personnels formés, qualifiés, sur des postes pérennes.

- Exiger une formation pour tous les EVS recrutés et s'assurer de la garantie de l'emploi pour les personnes actuellement embauchées sur ces supports et qui souhaitent poursuivre une activité professionnelle

au sein de l'Education Nationale. Pour les autres, l'expérience professionnelle acquise doit pouvoir leur permettre d'obtenir une qualification reconnue.

Nous ne devons pas attendre la fin des contrats.

C'est dès maintenant que la FSU et ses syndicats doivent organiser les EVS. Il faut trouver des modalités communes d'intervention pour imposer que le recours à la précarité soit stoppé, qu'une vraie politique de développement d'emplois stables et statutaires se mette en place pour répondre aux besoins des écoles (aide à l'encadrement des élèves, tâches administratives...).

# Loi de prévention de la délinquance le shérif règne dans la ville

**L**e dernier avatar des réformes et projets sécuritaires du gouvernement, la loi de prévention de la délinquance chère à Sarkozy, considère à nouveau la frange de la population la plus en difficulté comme une « classe dangereuse ».

Les causes sociales, familiales ou éducatives de la délinquance sont totalement ignorées. Les problèmes de logement, de scolarité, de santé mentale... ne sont envisagés que sous l'angle du contrôle, du fichage et de la sanction des « familles à problème ». Avec cette loi, chacun serait seul responsable de son malheur social et devrait le payer.

Les maires, transformés en « shérifs », seraient dotés d'un arsenal de sanctions (admonestation des enfants, convocation des parents pour contrat de responsabilité parentale, suppression des allocations familiales, travail d'intérêt général...). Ils gèreraient les nouveaux fichiers créés par cette loi et partageraient avec les professionnels de l'action sociale et éducative leur secret professionnel.



Municipalisation de la justice, fichage, professionnels appelés à devenir des délateurs, stigmatisation d'une partie de la population... tels sont les traits marquants de cette nouvelle pièce de la politique sécuritaire gouvernementale.

## base élèves

Le logiciel de gestion « base élèves », fichier d'élèves centralisé dont le contenu des fiches nominatives est exploitable à distance par l'administration, poursuit sa phase expérimentale avant la généralisation prévue. Il pose de réels problèmes, notamment l'existence de champs concernant les élèves en difficulté fréquentant le RASED, ceux de nationalité étrangère et l'absentéisme... Le croisement avec d'autres fichiers existants est tentant et ne peut être exclu. Dans ces conditions, le dispositif doit être abandonné.

Le SNUipp a considéré qu'il fallait appeler les écoles à ne pas rentrer dans l'expérimentation, et pour celles qui y sont déjà, à neutraliser certains champs : nationalité, absentéisme, suivi RASED. Cette décision doit maintenant être rendue effective par une campagne de masse. L'appel à boycotter dans toutes les écoles reste posé...

## L'ÉCOLE ÉMANCIPÉE

C'est aussi une

### REVUE SYNDICALE et PÉDAGOGIQUE

au coeur des luttes  
de l'éducation  
et du mouvement social.

- 6 numéros par an -

### Abonnez-vous ou réabonnez-vous !

(30€ par an selon revenus)

Si vous ne connaissez pas la revue,  
vous avez la possibilité de recevoir  
gratuitement les 2 prochains numéros.

Contactez-nous :

SNUipp - École Émancipée  
128 bd Blanqui 75 013 PARIS

# Sans-papiers ripostons aux expulsions

**L**immigration, sans papiers, enfants scolarisés de famille « sans papier », un sujet d'actualité qui ne peut pas nous laisser indifférent. C'est pourquoi notre engagement à l'intérieur du Réseau Education Sans Frontière est capital.

Les enfants de « sans papiers » ont les mêmes droits que tous les enfants. Ils doivent pouvoir suivre leur scolarité, sans être soumis à l'angoisse perpétuelle d'être expulsés ou séparés de leurs parents. L'école doit rester un lieu d'éducation où chacun peut apprendre sereinement. Après la mascarade de la circulaire Sarkozy, qui a vu 6000 régularisations individuelles pour 30000 dossiers familiaux déposés, plus aucun texte ne protège les élèves. Les forces de police interviennent à l'intérieur

même des écoles ou dans les alentours comme à Cachan, à Sens, Orléans ou Pantin repoussant les familles vers l'exclusion. Elles n'hésitent plus à mettre en rétention, à expédier brutalement des jeunes, des familles vers des pays inconnus d'eux où ils sont parfois en danger, au mépris de leur choix de vie.

Ensemble, nous devons être présents et encore plus actifs afin que le droit, aujourd'hui bafoué, soit respecté. Avec les collègues et les parents, faisons respecter le principe « pas une chaise vide » concrétisant un droit à la scolarité pour toutes et tous. L'heure est à la construction d'une riposte nationale afin d'imposer ce droit partout en faisant reculer Sarkozy !

# L'école

## un service public méprisé et menacé

*Déréglementation, délégation de missions, contractualisation,... les processus d'affaiblissement, de mise en concurrence et pour (en) finir de privatisation partielle ou totale n'épargnent plus aucun secteur public. EDF/GDF en est l'exemple le plus récent et le plus marquant.*

*Dans l'Education, si les résistances des personnels et l'effet de « masse » du système ont longtemps permis de limiter la casse, la loi de 2004 sur les libertés locales a constitué une brèche importante : décentralisation des missions et des personnels TOS, extension du financement public des écoles privées, expérimentation d'EPEP (écoles fonctionnant sur le modèle des collèges et lycées)...*

*Les dernières mesures et projets en cours relèvent d'une phase d'accélération de l'offensive libérale, sur fond d'autoritarisme, de mépris des personnels et de budgets toujours plus régressifs...*

### Encore moins de Service Public

Les annonces maintenant récurrentes sur le non remplacement de tous les fonctionnaires (seul 1 sur 2...) trouvent, depuis plusieurs années, leur traduction concrète dans le budget de l'Etat. 15000 suppressions de postes de fonctionnaires sont programmées au budget 2007. Plus de 8500 concernent l'Education Nationale, notamment le second degré qui aura perdu plus de 20 000 postes depuis 2003.

Dans le premier degré, la hausse démographique se poursuit. Avec seulement 500 créations de postes pour près de 40 000 élèves en plus, les conditions d'accueil vont une fois de plus se détériorer. Cumulées depuis plusieurs années, ces restrictions budgétaires pèsent lourd sur l'évolution du système : scolarisation des 2-3 ans en chute importante, prise en charge des élèves en difficulté en partie déléguée au ministère de la Ville, recentrage des ZEP, formation, remplacements...

Les nouvelles baisses des recrutements, à tous les niveaux, laissent déjà présager des suppressions de postes en 2008.

Dans le même temps, les nouvelles missions assignées à l'école (scolarisation des élèves handicapés, aides aux tâches administratives, langues vivantes...) ne sont assurées que par le recrutement de personnels de plus en plus précaires, sans aucune formation ni perspective de pérennisation.

### Et toujours plus de concurrence et d'externalisation...

Pour la première fois en France (Loiret), un collège sera construit avec la participation financière d'entreprises privées qui se voient confiées l'entretien, la maintenance et l'exploitation de l'établissement (restauration et internat inclus). Sur décision du conseil général, les TOS ne seront plus



affectés dans l'établissement.

C'est la même loi -décentralisation Raffarin- qui pour le premier degré, a rendu obligatoire le financement public pour les élèves scolarisés dans le privé hors commune de résidence et dans le même temps, rendu possible l'expérimentation d'Etablissements Publics dans le premier degré (EPEP).

Depuis, pour accroître encore plus les ressources financières du privé, de Robien élargit sans vergogne l'assiette du forfait communal et augmente son montant !

Non satisfait de renforcer une concurrence déloyale en faveur du privé, le ministre cherche à développer la concurrence entre les écoles publiques, consulte sur l'assouplissement de la carte scolaire.

### Avec un « statut » annoncé pour des directeurs aux ordres !

Après l'épisode du protocole « direction » signé par une seule organisation, il enfonce le clou et propose aux organisations syndicales une « seconde étape de dialogue » sur la fonction et le statut du directeur, les réseaux d'écoles et les EPEP, les conditions

d'autonomie des écoles. L'Inspecteur d'Académie du Tarn, sans attendre le décret d'application, décide l'implantation aux forceps, de deux EPEP.

Pour les libéraux, la structure des écoles et l'organisation du premier degré sont un frein : trop nombreuses et de trop petite taille, les écoles sont coûteuses en poste - surtout en milieu rural - et n'ont pas la « masse critique de 15 à 30 classes » pour être leur propre ressource, assurer l'emploi, le recrutement et la gestion des EVS et AVS, la recherche de partenariats et de financements extérieurs, la gestion des postes à l'échelle d'un bassin de scolarisation...

Les évolutions importantes des missions des directeurs/directrices ces dernières années (participation au recrutement et à la gestion des EVS, mise en œuvre des PPRE, ...) traduisent une volonté de donner progressivement à ces personnels un statut hiérarchique.

**Dans la période qui s'ouvre, il n'est pas question de laisser à « d'autres » le soin de parler et de décider seuls de l'école, de l'avenir des services publics.**